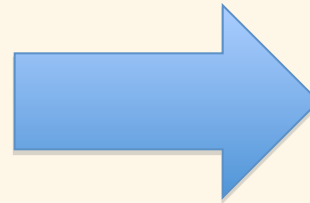


Créer les conditions

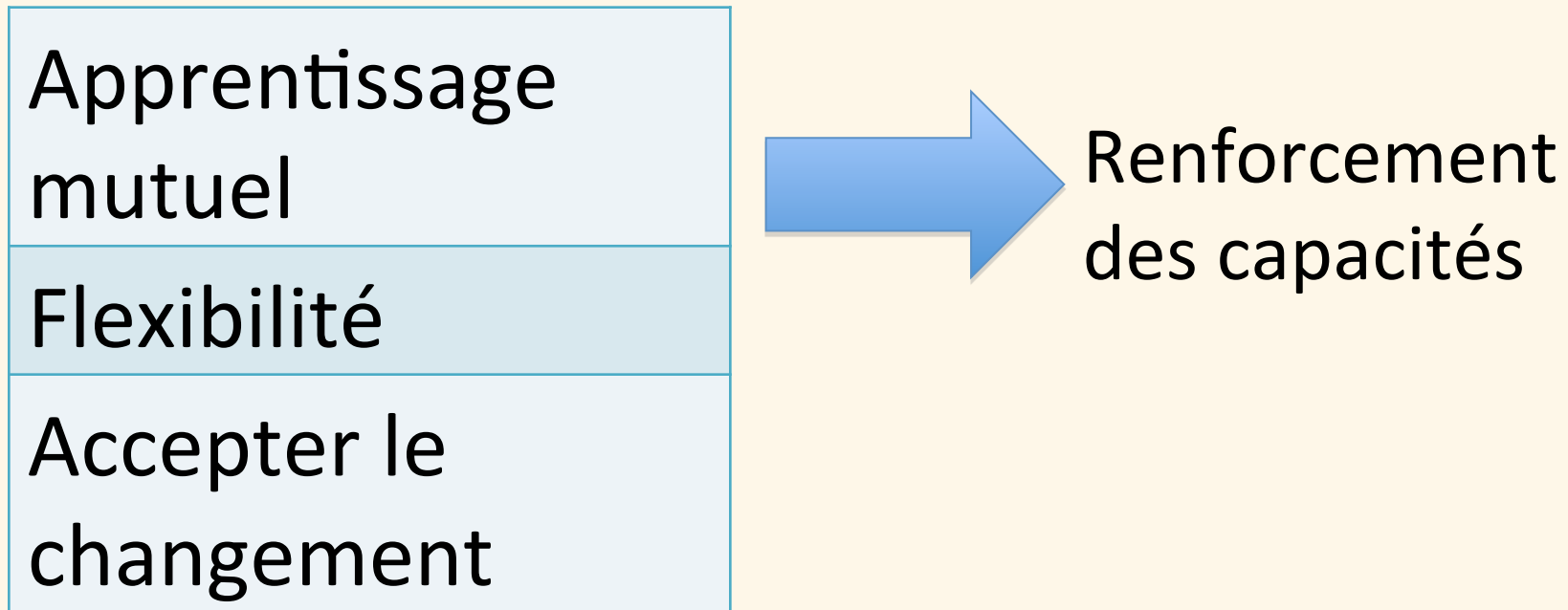
Les conditions sont étroitement liées

Flexibilité
Transparence
Redevabilité
Valeurs
Contre-pouvoirs
Apprentissage mutuel



**Etablir la
confiance**

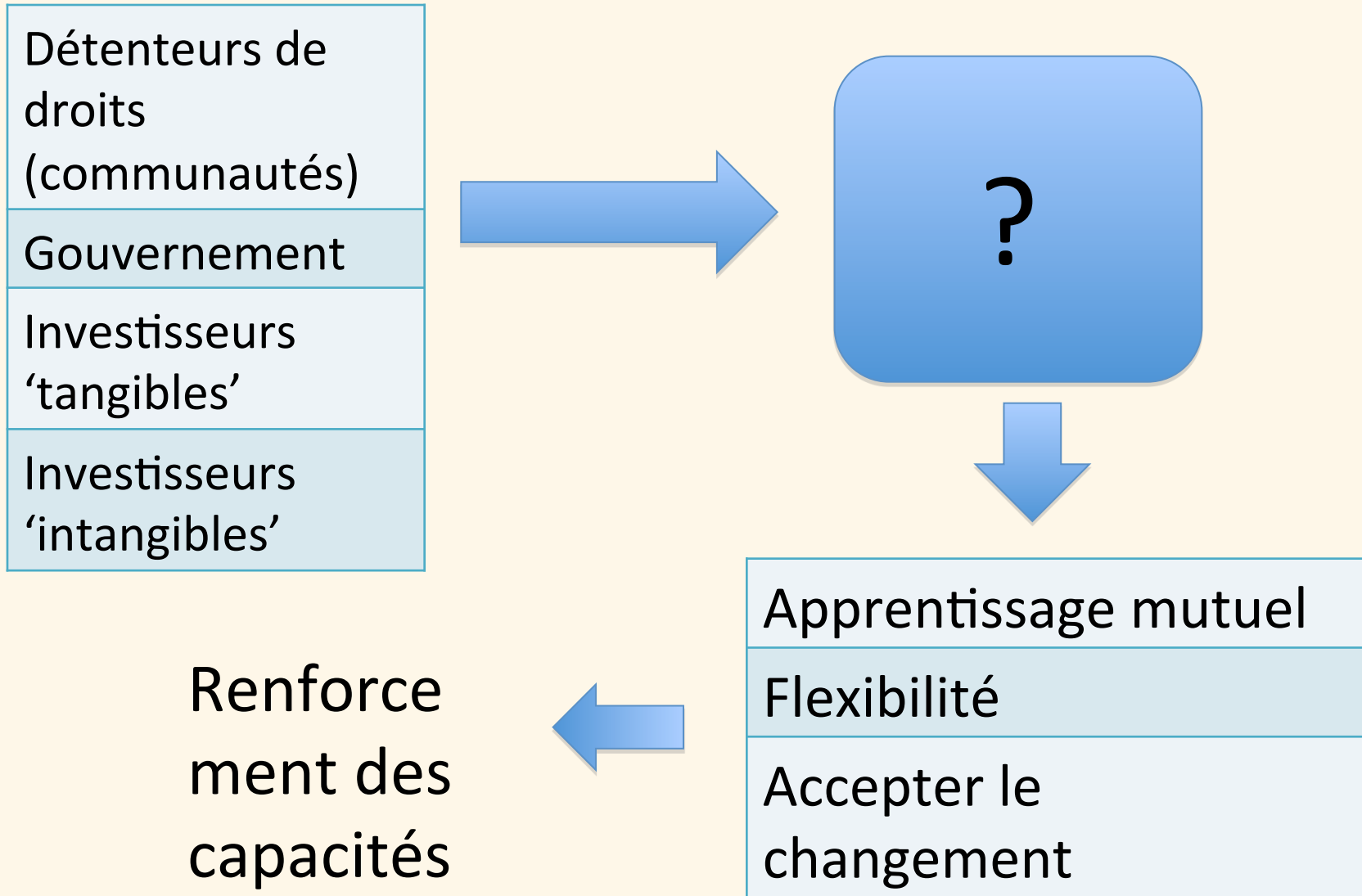
Les conditions sont étroitement liées



Conditions favorables au changement

- Entreprise viable et proposition de valeur
- Transparence **et redevabilité**
- Clarté de la tenure, des droits et obligations
- Structure organisationnelle avec des rôles et mandat clairs
- Apprentissage mutuel **et flexibilité** afin d'améliorer les performances
- Objectifs, attentes fixés de commun accord, **partage des bénéfices et stratégie de sortie**
- Contre-pouvoirs dans la prise de décision pour surmonter les divergences d'opinion
- **Assez bonne gouvernance**
- Respecter les différentes valeurs et accepter le changement

Rôles dans la création des conditions



Travaux de groupes

Conditions	Détenteurs de droits	Gouvernement	Investisseurs tangibles	Investisseurs intangibles
Ex: Entreprise viable et proposition de valeur				

Groupes

Groupe 1	<ul style="list-style-type: none">- Entreprise viable et proposition de valeur- Transparence et redevabilité- Clarté de la tenure, des droits et obligations
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none">- Structure organisationnelle avec des rôles et mandat clairs- Apprentissage mutuel et flexibilité afin d'améliorer les performances- Objectifs, attentes fixés de commun accord, partage des bénéfices et stratégie de sortie
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none">- Contre-pouvoirs dans la prise de décision pour surmonter les divergences d'opinion- Assez bonne gouvernance- Respecter les différentes valeurs et accepter le changement

GROUP 1

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des communautés

- Clarifier les droits de chacun
- Clarifier les objectifs du business plan et le partage des bénéfices
- Assurer leur implication et engagement dans l'élaboration du plan d'affaire

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des communautés

- Encourager une bonne citoyenneté pour mieux respecter le droit de l'investisseur
- Assurer une bonne organisation et sensibilisation
- Responsabiliser les acteurs (meilleure connaissance des rôles de chacun)

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des communautés

- Avoir une ouverture d'esprit et être prêt à accepter le changement
- Assurer une auto-évaluation et un suivi pour les différentes étapes du business plan

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle du Gouvernement

- Créer un environnement favorable avec des politiques encourageant un bon climat d'affaires (exonération fiscale, création de zones industrielles)
- Favoriser les conditions pour la fixation des prix des facteurs de production

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle du Gouvernement

- Favoriser la libre concurrence et éviter les pratiques illégales
- Encourager la formation et l'éducation à la base
- S'engager avec toutes les parties prenantes et jouer un rôle de coordination
- Assurer un climat favorable et apaisé

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des Investisseurs 'Intangibles'

- Fournir une assistance à l'élaboration du business plan via le renforcement de capacités, le financement, etc.
- Aider les communautés à être capables de travailler avec les investisseurs 'tangibles' (éviter l'assistanat)
- Respecter les lois du pays

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des Investisseurs 'Intangibles'

- Donner des garanties aux investisseurs 'tangibles' pour appuyer le business plan des communautés
- Faciliter la coopération Sud-Sud
- Permettre la compréhension de la dynamique entre les investisseurs tangibles, le business plan et les communautés

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des Investisseurs 'Tangibles'

- Donner le capital et faciliter la gestion du business plan
- Evaluer le plan d'affaires, les capacités des communautés et l'appui du gouvernement
- Définir clairement les gains de chacun pour que les communautés soient informées

Entreprise viable et proposition de valeurs

Rôle des Investisseurs 'Tangibles'

- Donner les informations réelles sur les différents produits escomptés
- Favoriser une concurrence loyale entre investisseurs
- Prévoir un plan de sortie

Transparence et obligation de rendre compte

Rôle des Communautés

- S'exprimer sur les besoins réelles, intentions et objectifs de chaque partie prenante
- Se concerter périodiquement, renouveler les structures organisationnelles et avoir une ouverture d'esprit
- Prendre des décisions consensuelles rapidement pour ne pas perdre les financements

Transparence et obligation de rendre compte

Rôle du Gouvernement

- Mettre à la disposition des communautés des structures d'encadrement et de contrôle
- Intervenir pour défendre les intérêts des communautés
- Eviter de s'immiscer dans la gestion à tout moment
- Veiller au respect du cadre réglementaire

Transparence et obligation de rendre compte

Rôle du Gouvernement

- Faciliter la mise en place d'un système intermédiaire de médiation pour résoudre les problèmes des communautés lésées
- Assurer le fonctionnement des chambres régionales d'Agriculture pour les communautés

Transparence et obligation de rendre compte

Rôle des investisseurs 'Intangibles'

- Faciliter le suivi et l'appui pour assurer la transparence
- Veiller au respect des règles du jeu de la part des investisseurs tangibles, des communautés et du gouvernement

Transparence et obligation de rendre compte

Rôle des investisseurs 'Tangibles'

- Se conformer à la législation (payer les taxes, respecter les règles environnementales, salaire minimum, etc.)
- Donner des conseils pour la réussite de l'activité et veiller au respect des accords (ne pas divulguer les informations confidentielles)

Clarté de la tenure, des droits et obligations

Rôle des Communautés

- Disposer d'un cahier des charges où figurent les droits et obligations de chacun
- Prendre des initiatives pour s'assurer de l'appropriation de la ressource
- S'approprier et s'ouvrir aux changements/lois, décrets autres textes législatifs sur la tenure

Clarté de la tenure, des droits et obligations

Rôle du Gouvernement

- Veiller au bon fonctionnement des structures décentralisées pour le respect des lois
- Associer les communautés à l'élaboration des lois en tenant compte des spécificités socio-culturelles
- Assurer la mise en place d'un mécanisme de résolution des conflits

Clarté de la tenure, des droits et obligations

Rôle des investisseurs 'Intangibles'

- Respecter la législation en vigueur et appuyer les communautés à maîtriser cette législation
- Mettre en adéquation les systèmes coutumier et moderne se rapportant à la tenure
- Appuyer le financement des services techniques
- Favoriser les échanges Sud-Sud

Clarté de la tenure, des droits et obligations

Rôle des investisseurs 'Tangibles'

- Chercher à comprendre le système de tenure foncière
- Eviter de corrompre les communautés
- Connaître et respecter les attentes et intérêts des communautés pour réduire les conflits

TRAVAUX DU GROUPE 2

Conditions Favorables	Détenteurs de droits (Communautés)	Gouvernements	Investisseurs Intangibles	Investisseurs tangibles
Structure organisationnelle avec des rôles et un mandat bien défini	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une structure d'entreprise communautaire - Partager la vision et les objectifs, les intérêts - Choisir les leaders crédibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Régulation gouvernementale par les textes d'application (prix, organisation filière...) - Appui, accompagnement, dynamisation, renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer les connaissances techniques et technologiques au niveau local. - Capitalisation et consolidation des expériences - Recherche des niches des marchés 	
Apprentissage mutuelle et flexibilité pour une meilleure performance	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins prioritaires (connaissances, expertises) - Spécialisation des acteurs - Ouverture au changement - Rencontre périodique (Forum) pour l'évaluation des processus et partage des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers les guichets uniques pour encourager les performances - Foire promotionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Regards extérieurs - Facilitation des auto-évaluations des entreprises communautaires - Facilitation des voyages d'échanges d'expériences communautaires - Développer les outils d'apprentissage appropriés 	
Objectifs et attentes communs, partage des bénéfices et de stratégie de sortie	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des conventions ou memorandum d'entente - Participation effective 	<ul style="list-style-type: none"> - Valider et certifier les documents contractés (Commune, Administration) - Créer les conditions 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique à l'élaboration des conventions et MOU, plan d'affaire - Information des 	

	-Plan d'affaire et plan marketing - Choix des produits porteurs et information sur les marchés	favorables aux investisseurs nationaux et internationaux	investisseurs -Préparer l'entrée des investisseurs tangibles	
--	---	--	---	--

- Villageois (comité de villageois développement, organisation paysanne. Chefs des villages, producteurs, populations autochtones)
- Commune (conseillers municipaux)
- Administration

Favourable condition	Rights holders	Government	Soft investors	Hard investors
<p>Checks and balances on decision making to overcome disagreements</p> <p>Contre pouvoir dans les processus décisionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de mécanismes internes propres aux communautés • S'assurer que les communautés comprennent les processus • Au sein de la communauté que chaque individu comprenne sa contribution et le système de partage des bénéfices • Bonne connaissance des étapes et processus légaux (information, communication, • Les communautés doivent être en mesure de défendre leurs points de vue face aux décisions 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des points de vue des parties prenantes • Large diffusion des informations sur les actions, les décisions • Education/information des acteurs sur les initiatives aussi bien des communautés que des investisseurs • S'assurer que les décisions sont respectées, • Besoins de traduire les lois, documents en langue locale pour une bonne appropriation des acteurs, • Clarifier les mécanismes de résolution 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de médiation par les ONG entre parties prenantes (hard investors, government et communities) • Contribution à la diffusion des décisions (lois, réglementation, documents stratégiques), • Plaidoyer pour une accélération des prises de décision) • Mobilisation des ressources pour bien jouer leurs rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux décisions. • Se conformer aux réalités locales, • Etre précis dans les actions et donner les instruments nécessaires, • Rendre compte tout comme demander des comptes aux autres parties prenantes (cas des brevets obtenus des informations venant des communautés), • Bien expliqués aux communautés les procédures de décisions • Assurer un service vente pour investissement lourds comme les machines
<p>Good enough governance</p> <p>Assez bonne gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la corruption • Existence de système transparent des prises de décisions, de partage et diffusion des informations, • Respect des dispositions 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la corruption • Prise de textes d'application qui soient de plus en plus explicite, • Rendre accessible les textes de lois pour que les communautés sachent les voies de 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la corruption • Aider le gouvernement à générer les informations, • Information des communautés et investisseurs sur lois, • Faciliter la participation 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la corruption • Diffuser les informations sur leurs actions, bénéfiques, • Certification/labellisation des exploitations forestières

	<p>organisationnel (rencontre périodique, alternance,)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les points de vue des différentes sensibilités, • Sensibilisation à la probité 	<p>recours,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités en ressources (humaines, matériels, financier), • Initier les activités permettant de disposer des données fiables sur le potentiel disponible, • Etablir les mécanismes de gestion des conflits 	<p>des parties prenantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention concertée (Synergies) entre les acteurs pour éviter des duplications et distorsions, • plaidoyer 	
<p>Respect different values and embrace change Respect des différences et Acceptation et anticipation du changement du changement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître leurs valeurs cardinales, • Respecter leurs propres valeurs, • Capacité à respecter les valeurs des autres parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une ouverture pour tenir compte des spécificités écologiques, • Adopter le principe selon lequel toutes les valeurs se valent ; • Faire connaître leurs valeurs cardinales, • Etablir une hiérarchisation des valeurs • Respecter leurs propres valeurs, • Capacité à respecter les valeurs des autres parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les visites d'expérience • Agir en fonction des valeurs des communautés et non les leurs ; • Harmonisation des approches pour ne pas perturber le système social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître leurs valeurs cardinales, • Etablir une hiérarchisation des valeurs • Respecter leurs propres valeurs, • Capacité à respecter les valeurs des autres parties prenantes